AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C3052
FR0012634822-FS0891

9 novembre 2021

Déclaration de participation

MAAT PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 novembre 2021, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré, au résultat de l'introduction en bourse de la société MAAT PHARMA[1], détenir, au 3 novembre 2021, indirectement par l'intermédiaire de la société Bpifrance Investissement[2] agissant en sa qualité de société de gestion du fonds PSIM, 1 177 439 actions MAAT PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 12,37% du capital des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
CDC (à titre direct)	0	-
Bpifrance Investissement agissant en sa qualité de société de gestion du fonds PSIM	1 177 439	12,37
Total CDC	**1 177 439**	**12,37**

[1] Cf. notamment communiqué de la société MAAT PHARMA du 3 novembre 2021 et prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 14 octobre 2021 sous le n°21-445.
[2] Bpifrance Investissement est contrôlée par Bpifrance Participations, elle-même contrôlée par Bpifrance SA elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.
[3] Sur la base d'un capital composé de 9 514 780 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.